

La ville d'Écully



ENFANCE JEUNESSE

Écully « Ville amie des enfants »

La ville d'Écully vient de se voir décerner, début octobre par UNICEF France, le titre de « Ville amie des enfants ».

Publié le 19 octobre 2018

Le réseau «Ville amie des enfants» a été créé par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) pour récompenser les actions innovantes mises en oeuvre par les collectivités locales et déployées en direction des enfants et des familles.

La ville d'Écully se voit ainsi récompensée pour le nombre et la diversité de ses équipements, pour sa politique dynamique en faveur 0-18 ans et ses initiatives innovantes.

« Je me félicite de ce titre qui récompense notre action volontariste en la matière. La Maison de la Famille dont nous venons de poser la 1^{ère} pierre en est d'ailleurs un élément emblématique », précise Yves-Marie Uhlich, Maire d'Écully.

Écully, un esprit « Famille »



Écully, qui accueille sur son territoire plus de 4 000 enfants de moins de 18 ans, développe en effet tout

un ensemble de services et d'équipements pour que les familles s'épanouissent au sein de la commune.

On peut notamment souligner :

- › les structures nombreuses et diversifiées pour l'accueil des tout-petits et l'accompagnement des familles
- › un cadre de vie préservé et sécurisé
- › un partenariat actif avec les écoles pour des activités sportives, culturelles et citoyennes,
- › une action pour l'égalité d'accès aux services pour toutes les familles
- › une politique de soutien à la parentalité (conférences, ateliers...)
- › de nombreuses activités périscolaires et pendant les vacances
- › l'offre importante dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs grâce notamment à une vie associative dynamique soutenue par la Ville
- › de nouveaux équipements en construction comme la Maison de la Famille, le gymnase et centre de loisirs élément phare de la restructuration du site sportif et de loisirs...



Intégrer ce réseau « Ville amie des enfants », permet à la collectivité de réaffirmer sa volonté de faciliter l'insertion des enfants et des jeunes dans la vie de la cité et d'encourager leur ouverture sur le monde.

C'est enfin la possibilité de partager les bonnes pratiques et les innovations sociales en la matière avec d'autres collectivités.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser